FEUILLET DE CLOTURE
DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 25 MAI 2020
COMPTE RENDU

Date de la Convocation : 19 mai 2020

Présents : Michel **CAUSSE** - Christian **GEORGES - -** Annette **CLUZEL -** Elian **BOUZAT** - Geneviève **ABRANTES** - Jacky **LACAN** - Vincent **NICOULEAU -** Claude **BAUMES** – Martine **ALBUCHER** – Philippe **ANTOINE** – Josette **VAYSSE** – Michel **LAURENS** – Fabienne **VERGNES** – Claudine **GRIMAL** – Sophie **ESTEVENY** – Jean-Michel **RECOULES** - Aude **JALADE** –Pierre **GRIMAL** - Angélique **MASSOL**.
Mandats : /

Absents et excusés : /

ORDRE DU JOUR

N° 1 - DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le conseil municipal peut déléguer tout ou partie de ses attributions au maire. Ces délégations permettent de simplifier la gestion des affaires de la commune et évitent au conseil municipal d'avoir à délibérer sur toutes les affaires.
Il n'y a pas de délégation sans texte, ce qui signifie que les délégations du conseil municipal au maire sont impossibles en dehors des matières où elles sont expressément prévues par un texte, au cas particulier par l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.

Vote : Pour : unanimité **Contre : /** **Abstention : /**

N° 2– INSTALLATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Monsieur le Maire rappelle ou informe les conseillers que le nombre des membres du Conseil d'Administration est fixé par délibération du Conseil Municipal (article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles).
Présidé de droit par le Maire, ce conseil est composé à parité d'élus municipaux et de membres issus de la société civile, dans une proportion de 8 au minimum et 16 au maximum, en plus du Maire.

Monsieur le Maire propose :

a) De fixer à 16 le nombre de membres devant siéger au Conseil d'Administration du CCAS, soit 8 membres élus et 8 membres désignés.

Vote : Pour : unanimité **Contre : /** **Abstention : /**

b) Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de bien vouloir procéder à l'élection des membres élus du Conseil d'Administration du CCAS. Il s'agit d'un scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni votre préférentiel, le scrutin est secret.

Une seule liste est proposée au vote :

Président de droit : **CAUSSE Michel**

NOM Prénom des élus	pour	abstention	contre
ABRANTES Geneviève	X	0	0
NICOULEAU Vincent	X	0	0
CLUZEL Annette	X	0	0
LACAN Jacky	X	0	0
ESTEVENY Sophie	X	0	0
BAUMES Claude	X	0	0
GRIMAL Claudine	X	0	0
JALADE Aude	X	0	0

N° 3 – ELECTION DE DEUX DELEGUES ET DE DEUX SUPPLEANTS AU SIAEP DES RIVES DU TARN

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que conformément aux statuts du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des Rives du Tarn, il est nécessaire d'élire deux délégués et deux suppléants, pris au sein du Conseil Municipal de REQUISTA, pour représenter la Commune au sein du Comité Syndical des Rives du Tarn.
Il est demandé à l'assemblée de bien vouloir passer à l'élection.

La séance a été ouverte par Monsieur le Maire qui après appel nominal a donné lecture des articles L.2122-4, L.2122.7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, a invité le Conseil Municipal à passer à l'élection de **DEUX** délégués et de **DEUX** suppléants pour présenter la Commune au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des Rives du Tarn.
Au vu des candidatures des conseillers intéressés, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal les candidats suivants :

1er délégué : **Michel CAUSSE** 2ème délégué : **Jacky LACAN**
1er suppléant : **ALBUCHER Martine** 2ème suppléant : **GRIMAL Claudine**

Et de procéder à l'élection.

NOM Prénom des élus	pour	abstention	contre
1er délégué Michel CAUSSE	X	0	0
2ème délégué Jacky LACAN	X	0	0
1er suppléant ALBUCHER Martine	X	0	0
2ème suppléantGRIMAL Claudine	X	0	0

N° 4 – DESIGNATION D'UN DELEGUE TITULAIRE ET D'UN SUPPLEANT AU SMICA (Syndicat mixte pour l'informatisation des collectivités aveyronnaises).

Au vu des candidatures des conseillers intéressés, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'élire les candidats suivants : Délégué titulaire : **GRIMAL Pierre** ; Délégué suppléant : **BOUZAT Elian**

- Délégué titulaire **GRIMAL Pierre** : Pour : unanimité Abstention : 0 Contre : 0
- Délégué suppléant : **BOUZAT Elian** : Pour : unanimité Abstention : 0 Contre : 0

N° 5 – DESIGNATION D'UN DELEGUE TITULAIRE ET D'UN SUPPLEANT AU SIEDA (Syndicat Intercommunalité d'énergies du département de l'Aveyron)

Au vu des candidatures des conseillers intéressés, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'élire les candidats suivants : Délégué titulaire : **GRIMAL Pierre** ; Délégué suppléant : **BOUZAT Elian**

- Délégué titulaire **GRIMAL Pierre** : Pour : unanimité Abstention : 0 Contre : 0
- Délégué suppléant : **BOUZAT Elian** : Pour : unanimité Abstention : 0 Contre : 0

N° 6– DESIGNATION D'UN DELEGUE A L'ASSOCIATION « FETE DE LA BREBIS »

Au vu des candidatures des conseillers intéressés, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'élire les candidats suivants : Délégué titulaire : **LAURENS Michel** ; Délégué suppléant :

Délégué **: Michel LAURENS** Pour : unanimité Abstention : 0 Contre : 0
Suppléant : Martine ALBUCHER Pour : unanimité Abstention : 0 Contre : 0

N° 7 – DESIGNATION D'UN DELEGUE TITULAIRE ET D'UN SUPPLEANT A L'ASSOCIATION « CULTURE ET ART EN SEGALA REQUISTANAIS »

Délégué titulaire : **Martine ALBUCHER** Pour : unanimité Abstention : 0 Contre : 0
Suppléant : **Annette CLUZEL** Pour : unanimité Abstention : 0 Contre : 0

N° 8 – INSTALLATION DES COMMISSIONS COMMUNALES (D'ETUDES ET D'INSTRUCTIONS).

☞LA COMMISSION ADMINISTRATION & PERSONNEL :

Ses compétences : Organisation et fonctionnement des services publics communaux – gestion du personnel communal – réflexion sur la création de nouvelles Commissions.

- Ses membres :
  - Président de droit : Michel CAUSSE.
  - Vice-président : GEORGES Christian
  - Membres du Conseil municipal : ABRANTES Geneviève ; BOUZAT Elian ; CLUZEL Annette ; ALBUCHER Martine.

Vote : Pour : unanimité Contre : 0 Abstention : 0

☞LA COMMISSION DES FINANCES :

Ses compétences : Préparation et élaboration des documents financiers de la Commune (Budgets Primitifs, décisions modificatives, comptes administratifs) – examen des demandes de subventions des associations – gestion des emprunts.

- Ses membres :
  - Président de droit : Michel CAUSSE.
  - Vice-président : NICOULEAU Vincent
  - Membres du Conseil municipal : GEORGES Christian ; ABRANTES Geneviève ; BOUZAT Elian ; GRIMAL Pierre ; LAURENS Michel ; ANTOINE Philippe.

Vote : Pour : unanimité Contre : 0 Abstention : 0

☞LA COMMISSION URBANISME ET PLUI :

Ses compétences : Gestion des demandes d'autorisation d'urbanisme - Elaboration et coordination des éventuelles révisions du PLUI – lotissements.

- Ses membres :

- Président de droit : Michel CAUSSE
- Vice-président : LACAN Jacky
- Membres du Conseil municipal : ABRANTES Geneviève, BOUZAT Elian, GRIMAL Claudine, GRIMAL Pierre, VAYSSE Josette, MASSOL Angélique.

Vote : Pour : unanimité Contre : 0 Abstention : 0

☞LA COMMISSION VOIRIE ET TRAVAUX :

- Ses compétences : Programmation des travaux afférents à la création et à l'entretien des infrastructures et bâtiments communaux - Programmation des travaux d'entretien des routes communales – Pré-instruction des demandes déposées et liées à la voirie communale (Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux (DICT).
- Ses membres :
  - Président de droit : Michel CAUSSE
  - Vice-présidents :
  ☞ Travaux Voirie : BOUZAT Elian
  ☞ Travaux Bâtiments LACAN Jacky

  - Membres du Conseil municipal: GEORGES Christian, LAURENS, Michel BAUMES, Claude ALBUCHER Martine, ANTOINE Philippe.

Vote : Pour : unanimité Contre : 0 Abstention : 0

☞ LA COMMISSION SECURITE, ACCESSIBILITE ET CIRCULATION :

- Ses compétences : Réflexion et programmation des mesures de sécurité sur le territoire du village (vidéo protection, sécurité routière, …) – Amélioration et sécurisation de la circulation sur la commune - Numérotation et dénomination des voies.

- Ses membres :
  - Président de droit : Michel CAUSSE
  - Vice-président : GEORGES Christian
  - Membres du Conseil municipal: NICOULEAU Vincent, BOUZAT Elian, GRIMAL Claudine, LACAN Jacky.

Vote : Pour : unanimité Contre : 0 Abstention : 0

☞ LA COMMISSION ASSOCIATIONS (CULTURELLES ET SPORTIVES) :

- Ses compétences : Réflexions sur les actions à mettre en œuvre sur le village pour redynamiser la vie locale – Organisation d'événements et activités culturelles et sportives – Relation et relais avec les associations locales – Gestion des salles.
- Ses membres :
  - Président de droit : Michel CAUSSE
  - Vice-président associations: BOUZAT Elian
  - Membres du Conseil municipal : NICOULEAU Vincent, LAURENS Michel, MASSOL Angélique, ALBUCHER Martine, VERGNES Fabienne, RECOULES Jean-Michel, ANTOINE Philippe.

Vote : Pour : unanimité Contre : 0 Abstention : 0

☞ LA COMMISSION ACTION SOCIALE (C.C.A.S) :

- Ses compétences : Définition de la politique sociale mise en œuvre par le CCAS notamment dans la recherche et dans la mise en place d'actions spécifiques concernant l'aide et le soutien aux

personnes en difficulté – Gestion des actions en faveur des aînés – Réflexion et mise en œuvre d'actions pour la jeunesse et la petite enfance – EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).

- Ses membres :
  - Président de droit : Michel CAUSSE
  - Vice-Président : ABRANTES, Geneviève
  - Membres du Conseil municipal : NICOULEAU Vincent, LACAN Jacky, CLUZEL Annette, GRIMAL Claudine, BAUMES Claude, ESTEVENY Sophie, JALADE Aude.

Vote : Pour : unanimité Contre : 0 Abstention : 0

☞ LA COMMISSION COMMUNICATION, INFORMATIONS MUNICIPALES :

- Ses compétences : Élaboration du bulletin municipal - Gestion du site de la mairie - Organisation de rencontres citoyennes (cafés citoyens, conseil municipal des jeunes, …), cérémonies - Contact avec la presse.
- Ses membres :
  - Président de droit : Michel CAUSSE
  - Vice-président : GEORGES, Christian
  - Membres du Conseil municipal : BOUZAT Elian, NICOULEAU Vincent, ALBUCHER Martine, VERGNES Fabienne, ANTOINE Philippe.

Vote : Pour : unanimité Contre : 0 Abstention : 0

☞ LA COMMISSION TOURISME, COMMERCE ET ENVIRONNEMENT :

- Ses compétences : Développement et gestion du tourisme plus particulièrement sur LINCOU, foires et marchés, espaces verts communaux – Relations UCAR.
- Ses membres :
  - Président de droit : Michel CAUSSE
  - Vice-président : CLUZEL Annette
  - Membres du Conseil municipal : GEORGES Christian, LACAN Jacky, BOUZAT Elian, ALBUCHER Martine, GRIMAL Claudine, MASSOL Angélique, VERGNES Fabienne, JALADE Aude, ESTEVENY Sophie, ANTOINE Philippe.

Vote : Pour : unanimité Contre : 0 Abstention : 0

☞ LA COMMISSION MARCHE OVINS – AGRICULTURE :

- Ses compétences : Développement et gestion du marché des ovins.
- Ses membres :
  - Président de droit : Michel CAUSSE
  - Vice-président : RECOULES, Jean-Michel
  - Membres du Conseil municipal : BOUZAT Elian, LAURENS Michel, VAYSSE Josette, GRIMAL Pierre.

Vote : Pour : unanimité Contre : 0 Abstention : 0

☞ LA COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES:

- Ses compétences : Chargée des relations avec les écoles maternelle et élémentaire de la Commune. Elle étudie toutes les demandes émanant des structures "enfance et jeunesse" et promouvoir les structures existantes et renforce les actions. (entretien des locaux, garderie, cantine, etc…)
- Ses membres :
  - Président : Michel CAUSSE

- Vice-président : ABRANTES Geneviève
- Membres du Conseil municipal : GEORGES Christian, GRIMAL Claudine, MASSOL Angélique.

Vote : Pour : unanimité Contre : 0 Abstention : 0

☞ LA COMMISSION D'APPELS D'OFFRES :

- Ses compétences : Apprécier le résultat de tous les marchés publics de fournitures et services et de travaux.
- Ses membres :
  - Président de droit : Michel CAUSSE
  - Vice-président : GEORGES Christian
  - Membres du Conseil municipal : BOUZAT Elian, LACAN Jacky, LAURENS Michel, GRIMAL Pierre.

Vote : Pour : unanimité Contre : 0 Abstention : 0